



2009

Quelques dates clés et publications

Signature de la convention tripartite 2009-2011 entre les chambres d'agriculture, la DGER et l'Union nationale des CPIE

- Mise en œuvre de dix-huit coopérations territoriales entre CPIE, chambres d'agriculture et établissements d'enseignement agricole sur les territoires
- Bilan des coopérations et publications de leurs enseignements :

Dix bonnes raisons de coopérer entre CPIE, Chambres d'agriculture et Établissement d'enseignement agricole (UNCPIE, décembre 2011)

Guide pratique des partenariats entre CPIE et Établissements d'enseignement agricole (UNCPIE, décembre 2012, 2^e édition)

2012

Poursuite de la convention tripartite

- Construction d'un projet national pour renforcer les coopérations territoriales : création des dispositifs territoriaux d'initiatives agriculture-environnement, dénommés Inter AGRI, et lancement d'un appel à projets, via le réseau des CPIE
- Lancement de l'expérimentation Inter AGRI en décembre 2012, autour de 8 projets portés par 8 CPIE et 1 union régionale, et impliquant 15 établissements d'enseignement agricole, 12 chambres d'agriculture et 1 chambre régionale

Animation et accompagnement d'Inter AGRI

- Accompagnement des pilotes des projets territoriaux pour renforcer ensemble l'efficacité du multi partenariat
 - > Organisation des « Rencontres Agriculture-Environnement »
 - > Organisation d'une journée nationale de rencontre entre les partenaires locaux
- Synthèse des clés de réussite et formalisation d'un guide pour la mise en œuvre des Inter AGRI
- Essaimage et diffusion des Inter AGRI

2013 et années suivantes

Lancez vous dès à présent dans un projet Inter AGRI !

- > Rapprochez-vous du CPIE, de l'établissement d'enseignement agricole et de la chambre d'agriculture de votre territoire pour imaginer ensemble des projets agricoles
- > Bénéficier des enseignements, des expérimentations, du partage d'expérience, de l'appui et des conseils qu'offre le dispositif national

CONTACTS

Union nationale des CPIE
01 44 61 75 35 – contact@uncpie.org

Direction générale de l'enseignement et de la recherche -
Bureau des initiatives de partenariats et d'innovations (BIPI)
01 49 55 55 86 – dar.dger@agriculture.gouv.fr

Assemblée permanente des chambres d'agriculture
Bureau des territoires et de la forêt
01 53 57 11 49 - sylvie.lefeuvre@apca.chambagri.fr



CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

inter
agRi

Trois réseaux partenaires s'engagent à contribuer ensemble au développement d'une agriculture durable



CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT



Depuis 2009, les chambres d'agriculture, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture et l'Union nationale des CPIE ont développé un partenariat et construit progressivement une confiance mutuelle pour inventer le faire ensemble au plus près des territoires. C'est ainsi que plusieurs coopérations entre chambres d'agriculture, CPIE et établissements d'enseignement agricole (EPLFPA ou EPL) ont vu le jour, valorisant la complémentarité des savoir-faire au service d'une agriculture durable.

Conscients de l'opportunité de ces coopérations territoriales dans la dynamique « Produisons autrement » du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, et pour son projet agro-écologique pour la France, les trois partenaires affichent aujourd'hui une volonté forte de poursuivre leur partenariat en ce sens. Œuvrer collectivement pour dialoguer, agir ensemble et faire de l'agriculture un projet partagé sur les territoires, répondant au mieux aux enjeux économiques et sociétaux actuels, telle est l'ambition d'Inter AGRI.

Un dispositif d'ampleur nationale...

Structurés au sein d'un dispositif national, les projets Inter AGRI et leur mise en œuvre font l'objet d'un accompagnement impliquant les trois partenaires nationaux.

Cette enveloppe nationale, en favorisant le partage d'expérience et la mutualisation entre les structures impliquées localement, contribue à l'enrichissement collectif en faveur d'une agriculture durable.

...pour des initiatives au service d'une agriculture durable sur les territoires

Des projets élaborés à plusieurs, en partenariats

Un esprit d'innovation et d'expérimentation

Des réponses aux préoccupations actuelles

Réfléchir ensemble les relations entre agriculture, environnement, territoire et société, avec les agriculteurs et l'ensemble des acteurs du territoire concernés.

Agir ensemble pour construire des projets agro-écologiques communs et concertés, intégrant des dimensions économiques, sociales et environnementales, tenant compte des nouveaux usages et des nouvelles attentes vis-à-vis de l'espace rural, et les mettre en œuvre collectivement sur les territoires, en associant des savoirs et savoir-faire variés.

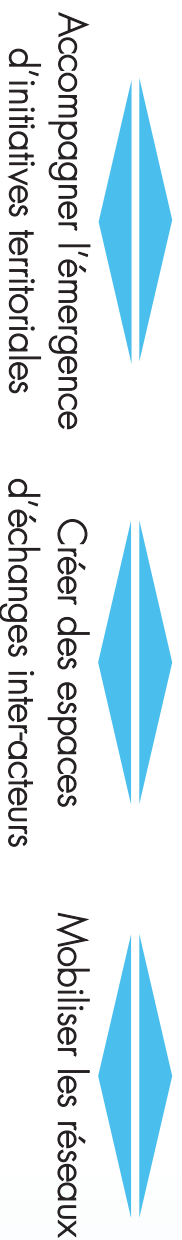
Transférer ensemble pour porter plus loin l'ambition Inter AGRI, au service du « Produisons autrement », par une large diffusion des expériences.



CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT



Accompagnement et outillage des porteurs de projets
Organisation d'événements nationaux
Communication, valorisation et diffusion des expériences partenariales

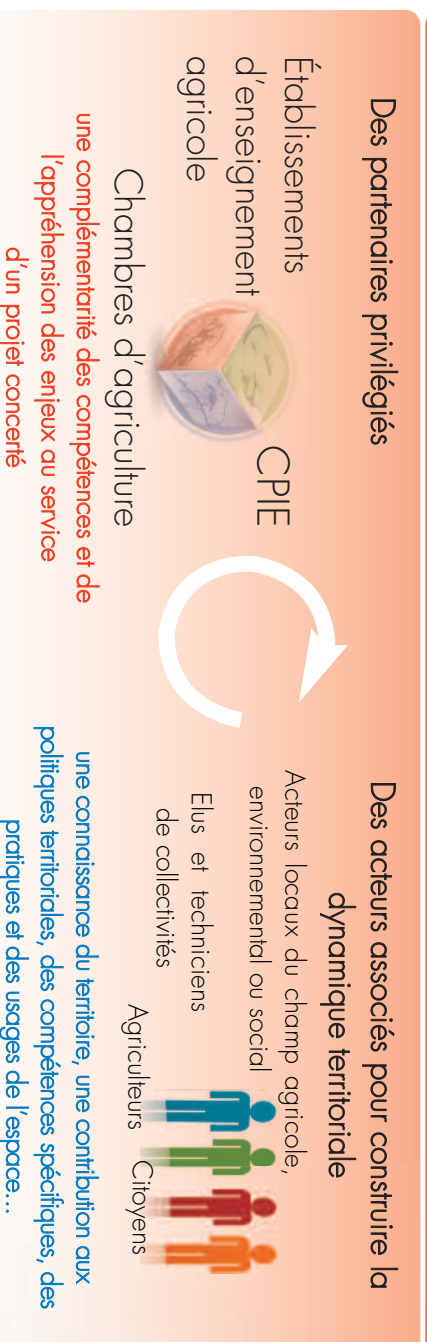


Des chercheurs sont associés aux Inter AGRI. Leur implication contribue à jeter des ponts entre la recherche et la pratique agricole. Les **partenariats de l'Union nationale des CPIE avec l'INRA et le MNHN**, signés en 2012, ainsi que les relations avec d'autres organismes (CNRS notamment) facilitent les coopérations avec la recherche.

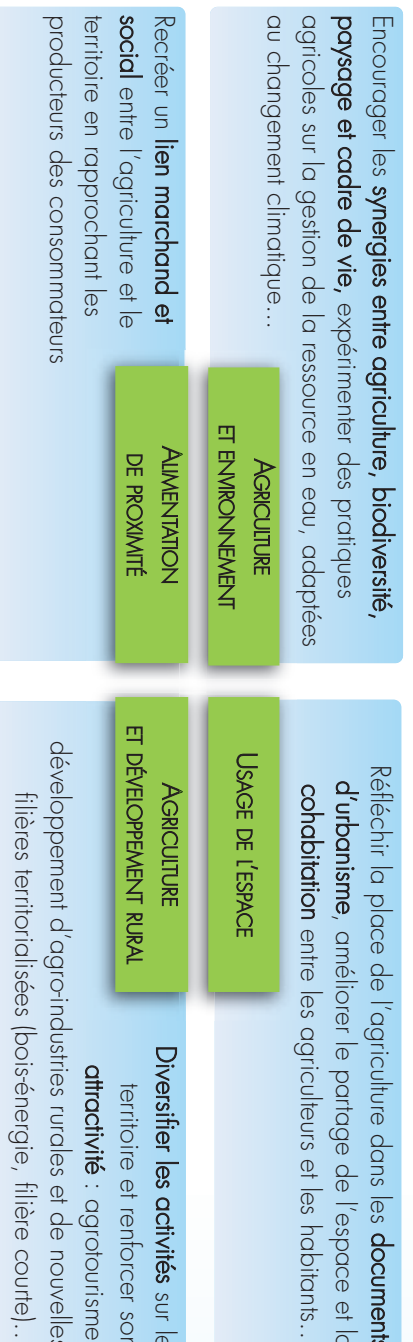
Les exploitations agricoles des établissements d'enseignement sont des espaces privilégiés pour conduire ces actions de recherche.



Une dynamique territoriale multipartenariale



Mise en œuvre de projets transversaux



Les savoirs et savoir-faire particuliers des trois partenaires privilégiés

CPIE

- Mobilisation de savoirs et savoir-faire sur la question environnementale, à travers les deux métiers des CPIE :
 - l'accompagnement des territoires vers le développement durable (chargés de mission environnement – développement durable)
 - la sensibilisation et l'éducation des citoyens à l'environnement (éducateurs environnement)
- Animation de la dynamique partenariale : mobilisation des partenaires, conduite du dialogue territorial, innovation sur les modalités de gouvernance

Chambre d'agriculture

- Mobilisation des savoirs et savoir-faire techniques sur la question agricole :
 - conseil individuel des agriculteurs pour intégrer le développement durable dans la gestion de leur exploitation
 - accompagnement collectif et diffusion des connaissances à travers des formations et l'animation de groupes d'échanges
- réalisation d'outils de diagnostic, d'aide à la décision et de conseil et appui aux projets territoriaux
- Mobilisation de la profession agricole et implication dans les projets.

Etablissement d'enseignement agricole

- Mobilisation de savoirs et savoir-faire sur la question agricole (chefs de projets, enseignants fiers temps, animateurs des réseaux thématiques de la DGER, établissements nationaux d'appui)
- Expérimentation de nouvelles pratiques sur les exploitations agricoles (chefs d'exploitation...)
- Mobilisation d'élèves, apprentis et stagiaires et implication dans les projets (équipe enseignante)

Quelques témoignages

"En Région Franche-Comté, la mise en œuvre des Observatoires agricoles de la biodiversité nous permet d'engager des expérimentations agri-environnementales innovantes, et explorant de nouveaux espaces de partenariat avec les acteurs agricoles. Le partenariat avec la chambre d'agriculture, nos missions respectives d'accompagnement et la conciliation de nos rythmes de travail nous conduisent à la construction de projets collectifs, par filière, et adaptés à chaque contexte territorial. L'implication dans le projet de l'ensemble de l'équipe de l'établissement d'enseignement agricole facilitera l'intégration de la dimension environnementale au sein de tous les enseignements."

Chargée de mission de l'union régionale des CPIE de Franche-Comté

"La biodiversité, ordinaire ou remarquable, devient un enjeu majeur de notre société et doit être prise en compte par tous. Les agriculteurs sont les premiers utilisateurs du territoire et leurs pratiques peuvent avoir des conséquences à la fois positives et négatives. C'est leur engagement qui permettra une conservation ou une évolution significative, mais pour cela ils ont besoin d'être aidés par des professionnels. Le partenariat entre structures aux diverses compétences permet un accompagnement d'une très grande qualité vers un seul et même objectif : le maintien d'une agriculture productrice de biodiversité."

Conseiller Biodiversité de la Chambre d'agriculture de l'Ariège

« Ce projet de partenariat avec le CPIE et la Chambre d'agriculture est une occasion d'ancrer nos formations dans les réalités du territoire, mais aussi de faciliter l'insertion professionnelle de nos apprenants à travers diverses actions pédagogiques : stages individuels ou collectifs, TP/TD, visites de terrain... Notre participation à ce projet partenarial d'aménagement du territoire prend tout son sens au regard de la mission d'animation et de développement du territoire des établissements publics agricoles. »

Enseignante du lycée Hector Serre, Oeyreluy (40)